

Envoyé en préfecture le 25/04/2025

Reçu en préfecture le 25/04/2025

Publié le 25/04/2025

ID : 074-247400112-20250422-DEL_2025_47-DE

S²LO

2025-47 COMMANDE PUBLIQUE/ AUTORISATION DE SIGNATURE ANTICIPEE DU MARCHE RELATIF A L'ACQUISITION DE FOURNITURES
ET PETITS MATERIELS ADMINISTRATIFS ET SCOLAIRES

République Française

**Pays de
Cruseilles**
COMMUNAUTE DE COMMUNES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

LE 22 AVRIL 2025

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, dûment convoqué le mardi 15 avril 2025, s'est réuni dans la salle consulaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles – 268, route du Suet - 74350 CRUSEILLES, sous la présidence de M. Xavier BRAND, Président

Etaient présents ou représentés :

Commune d'Allonzier la Caille

Mme Claire MEGARD, Mme Catherine SGRAZZUTTI, Mme Cécilia HORCKMANS *procuration*

Commune d'Andilly

M. Vincent HUMBERT *procuration*

Commune de Cernex

M. Vincent TISSOT, Mme Agnès RICHARD

Commune de Cercier

M. Patrice PRIMAULT, *procuration*

Commune de Copponex

M. Julian MARTINEZ, Mme Geneviève NIER

Commune de Cruseilles

Mme Sylvie MERMILLOD, M. Claude ANTONIELLO, Mme Sonia BRIFFAZ, Mme Valérie PERAY, M. Jean PALLUD, Mme Chrystel BUFFARD, M. Bernard DESBIOLLES, M. Nathan JACQUET

Commune de Cuvat

Mme Julie MONTCOUQUIOL, M. Philippe CLERJON

Commune du Sappey

M. Pierre GAL

Commune de Saint-Blaise

Mme Christine MEGEVAND

Commune de Villy le Bouveret

M. Jean-Marc BOUCHET

Commune de Villy le Pelloux

Mme Charlotte BOETTNER

Commune de Vovray-en-Bornes

M. Xavier BRAND

Quorum : nombre total de délégués en exercice 28 ; présents ou représentés : 24 ; Absents : 4

Secrétaire de séance : Mme Sylvie MERMILLOD

Date d'affichage : 25 AVR. 2025

**OBJET : AUTORISATION DE SIGNATURE ANTICIPEE DU MARCHE RELATIF A L'ACQUISITION
DE FOURNITURES ET PETITS MATERIELS ADMINISTRATIFS ET SCOLAIRES**

AUTORISATION DE SIGNATURE ANTICIPEE DU MARCHÉ RELATIF A L'ACQUISITION DE FOURNITURES ET PETITS MATERIELS ADMINISTRATIFS ET SCOLAIRES

Vu l'exposé de Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles,

Monsieur le Président expose qu'une consultation en procédure formalisée a été lancée, en application des articles L. 2123-1 1°, R.2123-1 1°, R.2123-4 et R.2123-5, afin de choisir les entreprises qui assureront l'approvisionnement de fournitures et petits matériels administratifs et scolaires pour l'ensemble des services de la CCPC.

L'Avis d'Appel Public à la Concurrence a été publié le 16 mars 2025 sur le profil acheteur de la CCPC (Mp74) et au bulletin Officiel des Annonces de Marchés Publics (BOAMP), le 17 mars 2025 au Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE). Le délai de validité des offres est fixé à 4 mois à compter de la date limite de réception des offres prévue le 15 avril 2025.

Le marché est passé sous la forme d'un accord cadre à bon de commande mono attributaire, pour une durée d'une année renouvelable 3 fois par tacite reconduction. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

Le marché est décomposé en cinq lots :

Lot	Intitulé	Montant minimum annuel en € HT	Montant maximum annuel en € HT
01	Fournitures administratives	3 000	15 000
02	Fournitures scolaires	15 000	60 000
03	Fournitures pour travaux manuels et loisirs créatifs	15 000	60 000
04	Ouvrages et manuels scolaires	5 000	50 000
05	Fournitures et matériels ludiques et pédagogiques	4 000	40 000

Monsieur le Président rappelle que par délibération n° 2020-63 du 30 juillet 2020, le Conseil Communautaire lui a donné la délégation pour signer les marchés publics d'un montant inférieur à 90 000 € HT. Il indique que le montant maximum sur la durée totale du marché est 900 000 € HT, il est supérieur à celui des délégations générales prescrites.

Monsieur le Président indique que compte tenu de l'importance du marché, de l'obligation d'attendre le Conseil Communautaire du mois de mai 2025 et du délai inhérent à la notification du marché ainsi que l'urgence du besoin pour le bon fonctionnement des différents services de la CCPC, il apparaît opportun que l'assemblée l'autorise de manière anticipée à signer le marché public.

Monsieur le Président invite le Conseil Communautaire à se prononcer sur la suite à donner à cette affaire.

Envoyé en préfecture le 25/04/2025

Reçu en préfecture le 25/04/2025

Publié le 25/04/2025

ID : 074-247400112-20250422-DEL_2025_47-DE

S²LO

2025-47 COMMANDE PUBLIQUE/ AUTORISATION DE SIGNATURE ANTICIPEE DU MARCHE RELATIF A L'ACQUISITION DE FOURNITURES
ET PETITS MATERIELS ADMINISTRATIFS ET SCOLAIRES

**Le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles,
entendu l'exposé du Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

- ➔ **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toute décision concernant la signature, l'exécution et le règlement du marché relatif à l'acquisition de fournitures et petits matériels administratifs et scolaires

- ➔ **PRECISE** que Monsieur le Président est autorisé à signer les lots du marché précité et toute pièce qui y serait relative, en ce compris les mises au point ou modifications de marché public dans la mesure où ces dernières sont sans incidence financière en plus-value sur le montant maximum du marché

La Secrétaire de Séance
Sylvie MERMILLOD

Acte certifié exécutoire le :

25 AVR. 2025

Le Président
Xavier BRAND

